

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

1- Dossier Autoconsommation collective

Le Conseil municipal a examiné un projet innovant d'autoconsommation collective, qui permettra à la commune et à plusieurs partenaires locaux (l'Institut de Tramayes, l'EHPAD, puis d'autres structures à venir) de produire et de consommer ensemble leur propre électricité verte. Concrètement, plusieurs installations photovoltaïques seront implantées sur des bâtiments communaux : la toiture de la maison des associations, le parking de la résidence de Vannas, et le bâtiment C avec son ombrière de stationnement. L'électricité produite par ces panneaux solaires sera partagée entre les participants grâce à un système de gestion numérique qui analysera, toutes les trente minutes, la quantité d'énergie produite et consommée. Ce mécanisme permettra à chacun de bénéficier de l'électricité locale à un tarif avantageux, tout en réduisant la dépendance au réseau national et en soutenant la transition énergétique du territoire. Le suivi technique du dispositif sera assuré par l'association ACCSELER, à laquelle la commune adhère déjà et mise en place par le syndicat départemental d'énergie. Le logiciel de gestion COTURNIX répartira automatiquement les flux d'énergie entre producteurs et consommateurs, selon les tarifs fixés par la collectivité et ses partenaires. Le projet en est actuellement au stade des études techniques et administratives. Les premières mises en service sont envisagées pour le deuxième trimestre 2026. Tramayes serait ainsi la première collectivité du département à expérimenter ce type de boucle énergétique locale, marquant une étape importante dans la démarche de développement durable engagée depuis plusieurs années. Une délibération ultérieure précisera les modalités tarifaires de vente et d'achat d'électricité au sein du dispositif.

2 - Bâtiment C

Le conseil a pris connaissance du bilan des travaux du bâtiment C dont le coût total s'élève à 3,17 M € HT. La répartition des dépenses entre logements et micro-crèche a été précisée, ainsi que les règles relatives à la récupération de TVA et aux subventions.

Une commission composée de plusieurs membres du conseil municipal poursuivra le travail sur la fixation des loyers et les conventions avec la Communauté de communes. La réception des travaux est prévue pour avril 2026.

3 - Convention avec l'Institut de Tramayes

Le Conseil a approuvé à l'unanimité la signature d'une convention d'occupation du domaine public entre la commune et l'Institut de Tramayes, permettant à ce dernier d'occuper les locaux mis à disposition pour ses activités d'enseignement supérieur.

La convention est précaire et révocable, comme demandé par la Préfecture pour l'obtention du fond de compensation de la TVA. Le montant de la redevance due par l'Institut pour l'année 2026 est fixé à 50 000 €. Cette redevance fera l'objet d'une révision annuelle après présentation du bilan financier de l'établissement.

4 - Gestion de la chaufferie

Une panne de la chaudière fioul installée dans la chaufferie a nécessité une réparation d'urgence mais qui a provoqué une coupure de fourniture de chaleur pendant une semaine. Fort heureusement, cette coupure n'a pas impacté l'EHPAD qui pour l'instant est alimenté par une autre chaudière fuel. L'ancienne chaudière bois a été retiré de la chaufferie et la nouvelle devrait arriver prochainement. Son installation va occasionner une coupure de chauffage de deux jours. Les usagers seront informés de cette interruption.

5 - Boulangerie

Dans le cadre du contrat « Petites Villes de Demain », la Banque des Territoires a été sollicitée pour aider à trouver une solution pour notre boulangerie. Sur sa recommandation des contacts ont été établis avec l'association nationale « Villages Vivants » qui a pour objet d'aider les communes rurales dans le financement de projets structurants. Elle est par exemple intervenue sur la commune de Gibles pour la mise en place d'une boulangerie. Avec l'aide de cette association, il semble possible de faire l'acquisition de la maison LORIOL, ancienne droguerie située en centre bourg, et d'y faire les travaux nécessaires pour l'installation d'une boulangerie avec appartements. L'achat et l'investissement seraient portés par l'association qui peut faire appel à du financement participatif. En complément, la municipalité est en relation avec des boulangers qui pourraient dans ces conditions s'installer à Tramayes.

6 - Stationnement véhicules devant entrée de garage :

Nous rappelons que, selon l'article R417-10 du code de la route, il est interdit de stationner devant des entrées de garages ou de cours, y compris pour le propriétaire ou l'occupant des lieux. Toute infraction peut faire l'objet d'une amende.

DIVERS

- Distribution des colis des aînés à partir du 2 décembre 2025
- Vœux du Maire le samedi 10 janvier 2026 à 19 heures à la salle des fêtes

INFO VIGILANCE GENDARMERIE

Des vols ont été commis dans votre secteur. Si vous avez été témoins de faits inhabituels, de la présence d'un véhicule ou d'individus suspects ou si vous avez appris quelque chose sur les faits constatés, votre appel peut permettre d'éviter la commission de nouveaux faits. Même anodins, ces éléments sont importants. Appelez directement votre brigade ou le **17** qui vous orientera.

i INFOS PRATIQUES :

 Assistante sociale : RDV au 03 85 59 03 18

 France Services : mercredi après-midi & vendredi matin (RDV au 06 77 30 29 81)

 Déchèterie mardi 9/12 h + 13 h 30/17 h et jeudi et samedi 9/12 h

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 29 novembre, repas dansant du foot

Samedi 6 décembre, Sainte Barbe des Pompiers

Dimanche 7 décembre, illuminations organisées par l'UCA

Samedi 13 décembre, marché de Noël de l'ehpad Corsin

Vendredi 19 décembre, vente de fromages et bières du Sou des Ecoles

Dimanche 21 décembre, marché de Noël de l'Office de Tourisme

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

L'association Amitiés Loisirs de l'ehep Corsin, accompagnée des deux animatrices , organise un

MARCHÉ DE NOËL le samedi 13 décembre 2025,

de 10 heures à 18 heures, salle d'animation.

Une quinzaine d'exposants seront présents, ainsi que tout ce que font les résidents en activités.

Vous serez accueillis avec un vin chaud, vente de crêpes, gaufres, gaufrettes mâconnaises.

Les résidents auront le cœur réchauffé si vous venez nombreux. Pensez à eux !!

La présidente Colette PARDON



LE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR)

DES SPÉIALISTES À VOTRE SERVICE !

Qu'est-ce que le PETR Mâconnais Sud Bourgogne ?

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne est un **service public mutualisé** au service de **4 intercommunalités** et **120 communes** du bassin de vie de Mâcon.

Une **équipe de spécialistes** œuvre chaque jour pour accompagner les **117 000 habitants** du territoire, de **Matour à Tournus**, et de **Cluny à Mâcon**.



Nos principales missions

- **Rénovation de l'habitat**
Accompagnement pour améliorer le confort thermique ou adapter les logements à la perte d'autonomie
- **Aménagement du territoire**
Conception et pilotage d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- **Financement de projets**
Appui aux collectivités, associations ou porteurs de projets dans la recherche de financements
- **Santé publique**
Sensibilisation, prévention et animation autour de thématiques de santé (cancer, santé mentale, accès aux soins...)
- **Développement du numérique**
Aide à l'inclusion numérique et accompagnement à la transition digitale

Des services pour les habitants

Vous pouvez faire appel au PETR pour :

- **Rénover votre logement**
Conseils pour les travaux, aides financières, confort thermique, adaptation au vieillissement...
- **Mieux comprendre les enjeux de santé**
Prévention du cancer du sein, santé mentale, accès aux soins...
- **Préserver votre environnement**
Lutte contre les plantes invasives, les allergènes, les moustiques-tigres...
- **Mieux utiliser le numérique**
Apprentissage des outils informatiques, lutte contre la fracture numérique.
- **Prévenir les addictions aux écrans**
Information et accompagnement sur les usages numériques des enfants, ados, adultes...